Bernard Prunneaux

La messe

Jésus dit : « Ceci est mon corps... ceci est mon sang » Matthieu 26:26, 28

Septembre 2024



Ce texte est publié sous licence Creative Commons Attribution - Pas de Modification 4.0 International.

Pour accéder à une copie de cette licence, merci de vous rendre à l'adresse suivante : $\underline{\text{http://creativecommons.org/licenses/by-nd/4.0/}}$

Introduction

La messe est le rite religieux essentiel du catholicisme. Dans l'opinion publique, être catholique signifie avant tout "aller à la messe".

Le mot "messe" ne se rencontre pas dans la Bible.¹ À partir du IVe siècle, il commence à remplacer les expressions « *fraction du pain* » (Actes 2:42) ou « *repas du Seigneur* » (1 Corinthiens 11:20) utilisées dans le Nouveau Testament pour désigner le mémorial du dernier repas que Jésus a pris avec ses disciples, la veille de sa mort.

Les évangiles selon Matthieu, Marc et Luc rapportent de manière détaillée ce que le Seigneur a institué ce soir-là. L'apôtre Paul en donne le résumé suivant :

Le Seigneur Jésus, dans la nuit où il fut livré, prit du pain, et, après avoir rendu grâces, le rompit, et dit : Ceci est mon corps, qui est rompu pour vous ; faites ceci en mémoire de moi. De même, après avoir soupé, il prit la coupe, et dit : Cette coupe est la nouvelle alliance en mon sang ; faites ceci en mémoire de moi toutes les fois que vous en boirez. Car toutes les fois que vous mangez ce pain et que vous buvez cette coupe, vous annoncez la mort du Seigneur, jusqu'à ce qu'il vienne. (1 Corinthiens 11:23-26)

« Après avoir rendu grâces » : cette expression est à l'origine du mot "eucharistie" (en grec *eukharistéô* : rendre grâces). Dans les réunions chrétiennes, ce mot va être de plus en plus utilisé pour désigner le moment de partage du pain et du vin.

La messe est un office religieux qui comporte deux parties essentielles :

- 1. La liturgie de la Parole : au cours de laquelle alternent des lectures bibliques, des prières et des chants, et se concluant par une homélie (prédication).
- 2. La liturgie de l'eucharistie : offrande et consécration du pain et du vin, puis communion du prêtre et des fidèles.

¹ L'ancienne formule latine de congédiement des fidèles : « Ite **missa** est » (« Allez, [l'assemblée] est envoyée ») est généralement considérée comme étant à l'origine du mot "messe".

Dans le regard historique que nous voulons porter sur la messe catholique, nous chercherons à comprendre comment ce qui était vécu à l'origine comme la commémoration du sacrifice de Christ, a pu trouver un prolongement dans l'invention du culte de Jésus-hostie, pratiqué dans l'adoration dite du "Saint-Sacrement". Comment, aussi, la table autour de laquelle les premiers chrétiens se réunissaient pour célébrer le repas du Seigneur a pu être remplacée par un autel, et comment aux anciens, qui autrefois présidaient le repas, on a pu substituer une classe sacerdotale séparée hiérarchiquement de l'assemblée des fidèles.

L'exposé des doctrines et pratiques cultuelles qui se rapportent à la messe, se fera à partir du *Catéchisme de l'Église Catholique* (abréviation *CEC*), édition 1992. Cela présentera l'avantage d'offrir des définitions claires, précises et surtout officielles, toutes se référant par des notes à la tradition catholique, aux textes conciliaires et aux écrits des papes.

« Ceci est mon corps... ceci est mon sang. »

Ces paroles représentent le point de départ de toute la réflexion que nous proposons dans la présente étude. Pour en saisir la signification profonde, nous devons commencer par rechercher ce que Jésus a lui-même enseigné au sujet de ces paroles. C'est dans son discours sur le "pain de vie" (Jean chap.6), que le Seigneur compare son corps à une nourriture et son sang à un breuvage :

⁵³En vérité, en vérité, je vous le dis, si vous ne mangez la chair du Fils de l'homme, et si vous ne buvez son sang, vous n'avez point la vie en vous-mêmes. ⁵⁴Celui qui mange ma chair et qui boit mon sang a la vie éternelle ; et je le ressusciterai au dernier jour. ⁵⁵Car ma chair est vraiment une nourriture et mon sang est vraiment un breuvage. ⁵⁶Celui qui mange ma chair et qui boit mon sang demeure en moi, et je demeure en lui. ⁵⁷Comme le Père qui est vivant m'a envoyé, et que je vis par le Père, ainsi celui qui me mange vivra par moi.

La chair de Jésus représente sa personne sainte ; la manger, c'est s'approprier par la foi sa vie d'obéissance et d'amour.

Le sang versé représente le sacrifice de Christ ; boire son sang, c'est s'approprier par la foi son œuvre d'expiation, pour y trouver le salut, la réconciliation avec Dieu.

- v.53 : Pour avoir la vie du Fils de Dieu en nous, il faut "manger" sa chair et "boire" son sang.
- v.54 : Celui qui a cette vie divine en lui, le Seigneur le ressuscitera au jour de sa venue.
- v.55 : Cette parole est une vérité certaine : la chair de Jésus devient une nourriture spirituelle et son sang un breuvage spirituel pour quiconque croit en Lui.
- v.56 : Lorsque quelqu'un mange la chair de Christ et boit son sang, une communion étroite s'établit entre le Sauveur et lui.

Dans ce langage figuré, l'action de manger et de boire représente la démarche de foi de celui qui entend le message de l'Évangile et le reçoit, ainsi que le Seigneur le déclare lui-même dans son discours, quelques versets auparavant :

Je suis le pain de vie. **Celui qui vient à moi** n'aura jamais faim, et **celui qui croit en moi** n'aura jamais soif. (Jean 6:35)

Lorsque Jésus achève son discours sur le pain de vie, il conclut en disant : *Les paroles que je vous ai dites sont Esprit et vie.* (Jean 6:63)

C'est par sa parole que Dieu a créé les cieux et la terre et donné la vie à toute créature ; de même, ces paroles du Fils de Dieu communiquent la vie éternelle à tous ceux qui les reçoivent avec foi.

Du mémorial à la présence réelle

Comment les paroles de Jésus « *ceci est mon corps... ceci est mon sang* » ont-elles été comprises durant les premiers siècles de l'Église ?

En dehors de la Bible, si nous recherchons dans les écrits des auteurs chrétiens de cette période, nous trouvons différentes interprétations :

Symbolique : le pain et le vin représentent le corps et le sang de Jésus ; le repas du Seigneur est une simple commémoration de son sacrifice.

Mystique : le corps et le sang de Christ seraient mystérieusement unis au pain et au vin.

Spirituelle : le croyant reçoit dans les saintes espèces le corps, non pas physique, mais spirituel de Christ.

Littérale : le pain et le vin deviennent réellement le corps et le sang du Christ au moment où sont prononcées les paroles « *ceci est mon corps... ceci est mon sang* ».

Cette dernière compréhension est la plus tardive, mais elle s'imposera progressivement au Moyen Âge. Elle fera l'objet de nombreuses spéculations théologiques. Parmi les auteurs de cette époque, on ne trouve rien d'explicite sur ce sujet avant la parution en 831 du traité de Paschase Radbert intitulé *De corpore et sanguine Domini* ([Au sujet] du corps et du sang du Seigneur). Ce moine, ancien abbé du couvent de Corbie (Picardie), a affirmé la parfaite identité du "corps historique" et du "corps eucharistique" de Jésus, déclarant que par le rite de consécration s'opère une "mutation substantielle" du pain et du vin. Pour P. Radbert, le pain et le vin consacrés par le prêtre pendant la messe sont devenus réellement le corps et le sang du Christ.

Cette croyance suscitera de fréquents débats, opposant des partisans du réalisme et du symbolisme. Elle sera finalement officialisée par la papauté

en 1215 (au 4^e concile de Latran), puis réaffirmée en 1551 au concile de Trente, avec menace d'excommunication (anathème) pour toute personne qui la rejetterait. C'est le fameux dogme de la transsubstantiation, que nous retrouvons formulé ainsi dans le *Catéchisme* de 1992 :

Par la consécration du pain et du vin s'opère le changement de toute la substance du pain en la substance du Corps du Christ notre Seigneur et de toute la substance du vin en la substance de son Sang; ce changement, l'Église catholique l'a justement et exactement appelé *transsubstantiation*. (*CEC* n°1376)

Le Catéchisme enseigne aussi :

La présence eucharistique du Christ commence au moment de la consécration et dure aussi longtemps que les espèces eucharistiques subsistent. (*CEC* n°1377)

L'Église catholique a rendu et continue de rendre ce culte d'adoration qui est dû au sacrement de l'Eucharistie non seulement durant la messe, mais aussi en dehors de sa célébration : en conservant avec le plus grand soin les hosties consacrées, en les présentant aux fidèles pour qu'ils les vénèrent avec solennité, en les portant en procession. (*CEC* n°1378)

La notion de "présence réelle" a conduit la papauté à instituer le culte d'adoration de Jésus-hostie ou culte du Saint-Sacrement.

De la présence réelle au culte de Jésus-hostie

En 1264, le pape Urbain IV instaure une nouvelle fête liturgique : celle du Corpus Domini (Corps du Seigneur), appelée aussi *Corpus Christi* (Corps du Christ), plus connue sous le nom de *Fête-Dieu*.

En 1318, Jean XXII (2^e pape ayant siégé à Avignon) ordonne de porter en procession solennelle le Saint-Sacrement le jour de la Fête-Dieu. Pour cela, on utilise un ostensoir, objet de culte en forme de soleil, au centre duquel on place une grosse hostie blanche consacrée par le prêtre.²

En 1551, dans le *Décret sur le très saint Sacrement de l'Eucharistie* (chap.V), le concile de Trente approuve cette procession de la Fête-Dieu, qui constitue une profession de foi publique en la présence réelle du Christ dans l'Eucharistie.

Depuis la réforme liturgique du concile Vatican II, la Fête-Dieu est appelée *Fête du Saint-Sacrement du Corps et du Sang du Christ*. Elle est célébrée le jeudi ou le dimanche qui suit la Sainte-Trinité.

Origine

Cette fête a pour origine les révélations d'une religieuse belge, Julienne de Cornillon (1193-1258). Le Christ lui aurait fait comprendre qu'il manquait à l'Église une fête annuelle en l'honneur du Saint-Sacrement.

La Fête-Dieu fut alors instituée localement, dans le diocèse de Liège où avait séjourné à cette époque le futur Urbain IV, quand il était archidiacre et légat du pape Innocent IV. C'est pourquoi, deux ans après son investiture, Urbain IV a décidé d'étendre l'usage de la fête à toute l'Église. Cette décision a été motivée par un événement marquant, survenu en 1263 à Bolsena (Italie) :

Durant une messe célébrée par un prêtre quelque peu incrédule par rapport à la transsubstantiation, l'hostie fut changée en chair et le calice renversé macula de sang tous les linges et les pierres de l'autel, qui sont conservés dans la cathédrale d'Orvieto. (*Les*

Le parcours de la procession est souvent jalonné de "reposoirs" (sortes de petits autels décorés) sur lesquels l'officiant dépose l'ostensoir pour l'encenser et l'exposer à l'adoration des fidèles.

papes, vingt siècles d'histoire, Librairie éditrice vaticane 2002, p.90)

Urbain IV interpréta ce prodige comme un signe du ciel l'incitant à élargir à toute l'Église la célébration de la Fête-Dieu. Il chargea le prêtre dominicain Thomas d'Aquin de rédiger les textes liturgiques de cette messe.³ On y trouve la séquence latine *Lauda Sion Salvatorem* (Loue Sion ton Sauveur) dans laquelle est exposée la doctrine de la transsubstantiation sous une forme poétique :

C'est un dogme pour les chrétiens que le pain est changé au corps du Christ et le vin en son sang.

Ce qu'on ne comprend pas, ce qu'on ne voit pas, envers et contre tout, la foi vive nous l'assure.

(Strophes 11 et 12, traduction du missel *Feder*, éd. Mame 1958, p.666)

Adoration du Saint-Sacrement

La croyance en la présence réelle est à l'origine d'un office liturgique spécifique appelé "salut du Saint-Sacrement". L'ostensoir contenant Jésushostie est posé sur l'autel. Le prêtre l'encense, et les fidèles l'adorent. Puis l'officiant saisit l'ostensoir et il bénit les adorateurs en le présentant de côté et d'autre, tout en traçant un large "signe de croix".

Cette forme de dévotion s'est développée après le concile de Trente (XVI^e siècle) pour contrer les courants de retour à la foi biblique.

À partir du XVII^e siècle, se répand la pratique de l'adoration perpétuelle dans certaines communautés religieuses, puis également dans les paroisses, où l'on se relaye jour et nuit pour adorer le Saint-Sacrement.

L'hostie consacrée n'est plus à consommer, mais à contempler dans une attitude d'adoration et de prière. Jésus-hostie est présenté le plus souvent dans de luxueux ostensoirs, richement décorés. Les endroits où l'on expose le Saint-Sacrement se multiplient dans le monde et deviennent des lieux de pèlerinage. L'un des plus connus, en France, est la somptueuse basilique du Sacré-Cœur de Montmartre (Paris), qui a été construite avec l'aide de l'État ; l'adoration perpétuelle y a débuté en 1885.

Thomas d'Aquin (1225-1274): Dans sa célèbre Somme théologique, il a cherché à accorder les dogmes du christianisme avec la pensée du philosophe grec Aristote (IV^e siècle av. JC).

Les congrès eucharistiques

La foi en la présence réelle de Jésus-hostie a aussi été à l'origine de grands rassemblements de clercs et de laïcs, appelés "congrès eucharistiques"; ceux-ci peuvent avoir une dimension régionale, nationale ou internationale. Ils sont pour les catholiques l'occasion d'approfondir leur compréhension des "mystères de l'autel". Au cours de ces congrès, les fidèles peuvent participer à la célébration de messes solennelles, à des processions, à des temps de prière et d'adoration devant le Saint-Sacrement, ainsi qu'à des conférences.

Le premier congrès s'est réuni à Lille en 1881. Il a été inspiré par le miracle eucharistique de Faverney.⁴ L'année suivante, c'est Avignon – l'ancienne cité des papes – qui a été choisie comme lieu de rassemblements, en lien avec un autre prodige eucharistique.⁵ Lourdes a été aussi choisie en 1899, parce qu'une guérison miraculeuse s'y était produite quelques années auparavant au cours d'une procession du Saint-Sacrement.

Initiés en France, les congrès se sont étendus progressivement à d'autres pays. Les papes Paul VI, Jean-Paul II et François ont honoré de leur présence plusieurs de ces rencontres.

⁴ Faverney (Haute-Saône): En 1608, à la suite d'un incendie dans l'église détruisant l'autel et les objets de culte, l'ostensoir qui contenait une hostie consacrée est retrouvé suspendu en l'air, parfaitement intact.

⁵ Avignon : En 1433, la ville est submergée par un débordement du Rhône. Dans la chapelle dite des "Pénitents-Gris", les eaux pénètrent et s'élèvent, mais s'écartent à droite et à gauche de l'autel où reposait l'ostensoir.

Le sacrifice de la messe

Après l'interprétation littérale des paroles du Seigneur « *ceci est mon corps... ceci est mon sang* », qui a conduit l'Église de Rome à définir le dogme de la transsubstantiation et à pratiquer le culte de Jésus-hostie, nous allons examiner un autre enseignement du Magistère : l'Eucharistie conçue comme un sacrifice offert par le ministère des prêtres.

Le Catéchisme enseigne :

Toutes les fois que le sacrifice de la Croix par lequel le Christ notre Pâque a été immolé se célèbre sur l'autel, **l'œuvre de notre rédemption s'opère**. (*CEC* n°1364)

L'Eucharistie est aussi un sacrifice. (CEC n°1365)

Le sacrifice du Christ et le sacrifice de l'Eucharistie sont *un unique sacrifice* : **C'est une seule et même victime**, c'est le même **qui s'offre maintenant par le ministère des prêtres**, qui s'est offert Lui-même alors sur la Croix. (*CEC* n°1367)

Selon Rome, le "repas du Seigneur" serait plus qu'un simple mémorial de l'œuvre de la Croix : ce serait un cérémonial au cours duquel le sacrifice de Jésus s'actualiserait à travers le rite de consécration du pain et du vin pratiqué par le prêtre.

Dans les formulations de son *Catéchisme*, le Magistère ne donne aucune référence aux saintes Écritures. Mais si les docteurs catholiques ne peuvent citer la Bible pour étayer leurs doctrines, nous pouvons, par contre, réfuter clairement celles-ci à partir de ce qu'ont enseigné les apôtres au sujet du sacrifice de Jésus.

Un sacrifice unique et définitif

Commençons par le témoignage de l'apôtre Pierre, celui dont les papes de Rome prétendent être les "successeurs" :

Christ a souffert **une fois** pour les péchés, lui juste pour des injustes, afin de nous amener à Dieu. (1 Pierre 3:18)

L'apôtre Paul ne parle pas autrement lorsqu'il écrit :

Il est mort, et c'est pour le péché qu'il est mort **une fois pour toutes** ; il est revenu à la vie, et c'est pour Dieu qu'il vit. (Romains 6:10)

Mais l'enseignement le plus développé sur le sacrifice de Christ est celui que nous a livré l'auteur de l'épître aux Hébreux :

[Christ] a paru **une seule fois** pour abolir le péché par son sacrifice. (Hébreux 9:26)

Christ s'est offert **une seule fois** pour porter les péchés de plusieurs. (9:28)

Nous sommes sanctifiés par l'offrande du corps de Jésus-Christ, **une fois pour toutes**. (10:10)

Lui, après avoir offert **un seul sacrifice** pour les péchés, s'est assis pour toujours à la droite de Dieu. (10:12)

Par **une seule offrande**, il a amené à la perfection pour toujours ceux qui sont sanctifiés. (10:14)

Il y a donc un seul sacrifice, offert une seule fois, une fois pour toutes, qui « *a amené à la perfection pour toujours ceux qui sont sanctifiés* ». On ne peut pas être plus clair !

Lisons encore une parole, tirée de l'épître aux Hébreux :

Or, là où il y a pardon des péchés, **il n'y a plus d'offrande** pour le péché. (10:18)

Cette dernière citation réfute un autre enseignement du Magistère qui déclare :

En tant que sacrifice, l'Eucharistie est aussi offerte en réparation des péchés des vivants et des défunts. (*CEC* n°1414)

Le Catéchisme précise :

Le sacrifice eucharistique est aussi offert **pour les fidèles défunts** qui sont morts dans le Christ et ne sont pas encore pleinement purifiés, pour qu'ils puissent entrer dans la lumière et la paix du Christ. (*CEC*, n°1371)

Cette conception du repas du Seigneur qui deviendrait un sacrifice offert « pour les fidèles défunts qui ne sont pas encore pleinement purifiés », est liée à la fameuse croyance en un Purgatoire. L'Église catholique définit ainsi cette croyance :

Ceux qui meurent dans la grâce et l'amitié de Dieu, mais imparfaitement purifiés, bien qu'assurés de leur salut éternel,

souffrent après leur mort une purification, afin d'obtenir la sainteté nécessaire pour entrer dans la joie du ciel. (*CEC* n°1030)

De sorte que, actuellement encore, beaucoup de fidèles catholiques demandent à des prêtres de "dire des messes" pour le repos de leurs défunts, parents ou personnes de leur connaissance. Une participation financière est proposée au demandeur.⁶

La Bible ne parle pas d'offrir l'eucharistie « en réparation des péchés des vivants et des morts ». Par contre, les croyants rachetés sont invités à offrir des sacrifices de reconnaissance à Dieu, pour ce qu'Il a accompli en nous donnant son Fils unique comme Sauveur :

Par [Jésus], offrons sans cesse à Dieu **un sacrifice de louange**, c'est-à-dire le fruit de lèvres qui confessent son nom. (Hébreux 13:15)

Celui qui offre pour sacrifice des actions de grâces me glorifie. (Psaume 50:23)

Voilà le sacrifice que nous devons sans cesse offrir et auquel Dieu prend plaisir : une reconnaissance éternelle pour le grand sacrifice accompli une seule fois. N'est-ce pas d'ailleurs le sens du mot eucharistie : remerciement, action de grâces ?

Le sacerdoce de tous les rachetés

Dans l'Église des premiers siècles, c'étaient les anciens, responsables de l'assemblée locale, qui assuraient la présidence du repas du Seigneur. Les documents d'époque témoignent qu'ils le faisaient avec dignité mais, pour ce service, ils ne sont jamais présentés comme des sacrificateurs.

Dans le texte grec du Nouveau Testament, le mot *ancien* est *presbutéros*. Il correspond en latin à *presbyter*, qui a donné "prêtre" en français. Le prêtre était donc, à l'origine, un ancien de l'assemblée, le plus souvent homme marié. Au fil du temps, les prêtres vont constituer une classe religieuse à part, à qui l'on va imposer le célibat, et que Rome a finalement assimilés à des sacrificateurs (c'est le sens romain du mot "prêtre").

Cela a amené le Magistère catholique à donner ces définitions :

⁶ Concernant les messes pour les âmes des défunts, lire la brochure de l'auteur intitulée *Le Purgatoire*, p.15-16.

L'Eucharistie qu'Il institue à ce moment sera le mémorial de son sacrifice. Jésus inclut les apôtres dans sa propre offrande et leur demande de la perpétuer. Par là, **Jésus institue ses apôtres prêtres de l'Alliance Nouvelle**. (*CEC* n°611)

Il institua l'Eucharistie comme mémorial de sa mort et de sa résurrection, et Il ordonna à ses apôtres de le célébrer jusqu'à son retour, les établissant alors **prêtres du Nouveau Testament**. (*CEC* n°1337)

Ainsi, pour Rome, Jésus aurait institué lors du dernier repas :

- 1) Le mémorial de son sacrifice ce qui est vrai.
- 2) Une nouvelle classe sacerdotale : les prêtres de la Nouvelle Alliance, le sacerdoce romain ce que la Bible ne dit pas.

Les écrits du Nouveau Testament parlent effectivement d'un nouveau sacerdoce établi par Jésus-Christ dans le contexte de la Nouvelle Alliance, mais celui-ci n'est pas relié à l'institution du repas du Seigneur, ainsi que le présentent les docteurs catholiques.

Écoutons, à ce sujet, ce que révèle l'apôtre Pierre lorsqu'il écrit aux chrétiens d'Asie :

Vous-mêmes, comme des pierres vivantes, édifiez-vous pour former une maison spirituelle, un **saint sacerdoce**, afin d'offrir des victimes spirituelles, agréables à Dieu par Jésus-Christ. (1 Pierre 2:5)

Pierre s'adresse ici à tous les chrétiens. Il veut dire que sous la Nouvelle Alliance, tous ont le privilège de s'approcher de Dieu. Il ne parle pas d'un sacerdoce particulier se distinguant de l'ensemble des croyants, comme cela se trouve dans le catholicisme. Selon Pierre, c'est toute la communauté chrétienne qui constitue « *un saint sacerdoce* », ce sont tous les croyants qui offrent à Dieu des sacrifices spirituels, lesquels Lui sont agréables parce qu'ils sont présentés par Jésus-Christ.

De même, nous lisons dans le livre de l'Apocalypse :

À celui qui nous aime, qui nous a délivrés de nos péchés par son sang, et qui a fait de nous un royaume, **des sacrificateurs** pour Dieu son Père, à lui soient la gloire et la puissance, aux siècles des siècles ! Amen ! (Apocalypse 1:5b-6)

Ici, c'est l'apôtre Jean qui déclare que le Fils de Dieu a fait de tous ses rachetés des « *sacrificateurs* » pour servir Dieu son Père. À nouveau, rien à voir avec le sacerdoce romain!

Les docteurs catholiques connaissent bien ces textes bibliques. Voici comment ils pensent en tenir compte tout en conservant leur propre doctrine :

Toute l'Église est un peuple sacerdotal. Grâce au Baptême, tous les fidèles participent au sacerdoce du Christ. Cette participation s'appelle **"sacerdoce commun des fidèles"**. (*CEC* n°1591)

Le **sacerdoce ministériel** diffère essentiellement du sacerdoce commun des fidèles parce qu'il confère **un pouvoir sacré** pour le service des fidèles. (*CEC* n°1592)

Nous dirons simplement que cette distinction entre « sacerdoce commun des fidèles » et « sacerdoce ministériel » n'existe pas dans les Écritures. Mais cela importe peu pour l'autorité catholique, qui définit ainsi la spécificité et l'exclusivité de son sacerdoce :

Seuls les prêtres **validement ordonnés** peuvent présider l'Eucharistie et consacrer le pain et le vin pour qu'ils deviennent le Corps et le Sang du Seigneur. (*CEC* n°1411)

« validement ordonnés », cela sous-entend : ordonnés selon le rite traditionnel de l'Église romaine.

Rappelons pour conclure cette section, ce que le concile Vatican II a déclaré à l'intention des chrétiens qui désirent marcher dans l'obéissance aux Écritures, et que Rome qualifie de "frères séparés" :

Les églises et communautés séparées souffrent de **déficiences**. [...] C'est par la seule Église Catholique du Christ, qui est le moyen général de salut, que toute la plénitude des moyens de salut peut être atteinte. (*Décret sur l'œcuménisme*, chap.1, n°3)

En raison principalement de l'absence du sacrement de l'Ordre, elles n'ont pas conservé la substance propre et intégrale du mystère eucharistique. (chap.3, n°22)

Pour Rome, la plus grande déficience des "églises séparées" se trouve dans l'absence de prêtres, qui sont revêtus du "pouvoir sacré" d'opérer le prodige de la transsubstantiation.

Du mémorial au cérémonial

Ils persévéraient dans l'enseignement des apôtres, dans la communion fraternelle, dans la fraction du pain, et dans les prières. [...] Ils étaient chaque jour tous ensemble assidus au temple, ils rompaient le pain dans les maisons, et prenaient leur nourriture avec joie et simplicité de cœur. (Actes 2:42, 46)

Les textes du Nouveau Testament nous donnent peu d'indications en ce qui concerne l'organisation des premiers cultes chrétiens. Ces communautés comptaient un bon nombre de Juifs qui avaient cru en Jésus, aussi leur culte avait certains points communs avec ceux de la synagogue, abstraction faite des pratiques rituelles de la Loi de Moïse (cf. Actes 15). Nous pouvons nous faire une idée de ce qui était vécu en lisant, par exemple, cette exhortation de l'apôtre Paul aux chrétiens de Colosses :

Que la parole de Christ habite parmi vous abondamment ; instruisez-vous et exhortez-vous les uns les autres en toute sagesse, par des psaumes, par des hymnes, par des cantiques spirituels, chantant à Dieu dans vos cœurs sous l'inspiration de la grâce. (Colossiens 3:16)

L'enseignement reposait à la fois sur les textes de l'Ancien Testament (qui annoncent le salut en Jésus-Christ) et sur les paroles de Jésus et des apôtres. Celles-ci se sont trouvées définitivement fixées dans les écrits du Nouveau Testament. Le mémorial du sacrifice de Christ, célébré avec dignité et solennité, éveillait dans les cœurs une profonde reconnaissance, d'où jaillissait l'action de grâces (l'eucharistie).

Pendant les quatre premiers siècles, il n'y eut pas de livres liturgiques rédigés; les usages variaient sensiblement d'une région à l'autre. Puis, siècle après siècle, des règles nouvelles vont se dégager: un ordre de déroulement et des formulations liturgiques s'imposeront par l'usage. Finalement, de par son caractère rituel extrêmement codifié, la messe ne laissera plus de place aux prières personnelles spontanées, ainsi que cela se pratiquait dans l'Église ancienne, sous la direction de l'Esprit Saint.

Deux nouveaux usages vont contribuer à modifier le sens et la nature du culte chrétien tel qu'il avait été institué par le Seigneur et établi par les apôtres :

- 1. La simple table, utilisée pour célébrer le mémorial du repas, va être remplacée par un autel consacré, sur lequel on renouvelle (ou "actualise") le sacrifice expiatoire de Christ.
- 2. L'ancien qui présidait autrefois l'assemblée lors du mémorial va recevoir la qualification de "prêtre"; à partir du Moyen Âge, son ordination lui conférera le pouvoir d'opérer le prodige de la transsubstantiation.

L'autel

L'usage des autels dans les édifices catholiques s'explique par la conception sacrificielle du repas du Seigneur.

Les fidèles catholiques ne savent pas toujours que l'autel principal de leur église peut contenir des reliques (restes) de "saints", qui sont généralement enchâssées dans une pierre de l'autel. Le concile Vatican II (1963-1965) n'a pas mis fin à cette pratique ténébreuse, qui remonte au haut Moyen Âge. En effet, nous lisons dans le *Code de droit canonique* (publié en 1983 par Jean-Paul II) :

L'antique tradition d'inclure des reliques de martyrs ou d'autres saints dans l'autel fixe sera conservée, selon les règles données par les livres liturgiques. (canon n°1237, paragraphe n°2)

Dans les grandes églises, les cathédrales et les basiliques, les autels sont de magnifiques ouvrages d'art, composés de matériaux précieux et coûteux. Cette richesse artistique, qui n'est pas sans rappeler celle des temples païens, est censée rendre gloire et honneur au Seigneur, mais en réalité elle est totalement étrangère au culte « en esprit et en vérité » (Jean 4:23) instauré par Dieu en Jésus-Christ.

Sous l'Ancienne Alliance, l'Éternel avait ordonné à Moïse de fabriquer l'autel des holocaustes et l'autel des parfums pour le service du Tabernacle. Ces autels ont été réalisés à la demande de Dieu et en reproduisant avec précision les modèles célestes que Moïse a pu contempler. Les sacrificateurs y célébraient « un culte, image et ombre des choses célestes, selon que Moïse en fut divinement averti lorsqu'il allait construire le tabernacle : Aie soin, lui fut-il dit, de faire tout d'après le modèle qui t'a été montré sur la montagne » (Hébreux 8:5).

Que ce soit pour la construction du Tabernacle ou du Temple de Salomon, tout a été réalisé en observant avec soin les instructions divines (cf. Exode 39:42-43 et 1 Chroniques 28:19).

De même, en ce qui concerne la Nouvelle Alliance, les apôtres ont respecté les instructions du Seigneur et ont été conduits par le Saint-Esprit dans l'instauration du nouveau culte. En lisant les textes du Nouveau Testament, nous constatons que ni Jésus, ni les apôtres n'ont demandé d'utiliser des autels. L'introduction tardive de ces derniers dans le culte chrétien montre qu'il s'agit d'une innovation, à laquelle vient s'ajouter celle de l'utilisation de vêtements religieux spécifiques pour célébrer la messe.

Les ornements liturgiques

Nous n'entrerons pas dans le détail de la description de ces vêtements (aube, étole, chasuble, etc.), d'autant plus que leurs formes et leurs couleurs ont varié à travers les siècles. Comme pour les autels, nous constatons qu'ils sont totalement inexistants dans le culte de l'Église ancienne.

Dans l'Ancien Testament, les sacrificateurs devaient se revêtir des vêtements sacerdotaux, confectionnés d'après la description qu'en avait reçu Moïse. Leur utilisation et leur symbolisme s'inscrivaient dans le cadre de l'Ancienne Alliance pour laquelle, ainsi que nous l'avons rappelé, tout n'était que « *image et ombre des réalités célestes* ».

Dans les assemblées des premiers siècles, les anciens ou évêques qui présidaient le culte ne se distinguaient pas par le port de vêtements particuliers. Ils formaient, avec tous les membres de l'Église, un unique « saint sacerdoce » (1 Pierre 2:5), et ils étaient tous des « sacrificateurs pour Dieu » en Jésus-Christ (Apocalypse 1:6). « Vous tous, qui avez été baptisés en Christ, vous avez revêtu Christ. » (Galates 3:27)

L'introduction d'un autel et l'établissement d'une classe sacerdotale devant officier en habits liturgiques, selon un rituel codifié, tout cela a contribué à dénaturer le culte chrétien originel. Rome a fait du mémorial de l'œuvre de la Croix un cérémonial typiquement "religieux", n'ayant plus qu'une lointaine parenté avec le repas du Seigneur.

La magie de la transsubstantiation

Nous avons vu comment le prodige survenu à Bolsena a pu influencer la décision du pape Urbain IV pour instaurer la Fête-Dieu. Ce type de prodige n'est pas unique. C'est pourquoi il est important de prendre en considération ces manifestations surnaturelles que l'Église catholique qualifie de "miracles eucharistiques" car, soit elles proviennent véritablement de Dieu, soit elles nous font pénétrer dans les mystères du monde des ténèbres. Et nous savons que dans ce domaine, seule la Bible – la parole de Dieu – peut nous éclairer et nous donner du discernement.

Les prodiges que nous mentionnons ci-après se rapportent à la période qui va du concile de Latran, où fut proclamé le dogme de la transsubstantiation, au concile de Trente, où ce dogme fut confirmé dans le contexte de la controverse protestante.

Italie 1228

À Alatri, un fragment d'hostie est transformé en chair. Le témoignage de ce miracle se trouve dans une bulle du pape Grégoire IX (13 mars 1228).

Italie 1230

À Florence, un prêtre laisse dans un calice quelques gouttes de vin consacré, qu'il retrouve le lendemain transformées en sang frais coagulé. Le pape Boniface IX concéda, en 1399, une indulgence aux fidèles qui viendraient vénérer la relique de ce miracle.

Espagne 1300

À O'Cebreiro, un prêtre qui ne croit pas à la transsubstantiation célèbre la messe. Au moment où il prononce les paroles de consécration, l'hostie se transforme en chair et le vin en sang. Deux bulles en font mention : celle du pape Innocent VIII (1487) et du pape Alexandre VI (1496).

Allemagne 1330

À Walldürn, pendant la messe, un prêtre renverse par mégarde du vin consacré, qui se transforme en sang. Une image du Christ crucifié se forme sur le linge de l'autel maculé. Le pape Eugène IV confirme le prodige en 1445 et y attache des indulgences.

Allemagne 1383

À Wilsnack, l'église est entièrement détruite par un incendie. Dans les décombres, trois hosties consacrées sont retrouvées, intactes et d'où coulait du sang. L'église reconstruite est devenue un lieu de pèlerinage, approuvé par deux bulles du pape Eugène IV en 1447.

Pays-Bas 1400

À Boxmeer, un prêtre, qui a des doutes sur la transsubstantiation, voit le vin bouillonner dans le calice et déborder. Le vin transformé en sang s'écoule sur le linge de l'autel. Les papes Clément XI, Benoît XIV, Pie IX et Léon XIII manifestèrent une dévotion spéciale envers ce prodige.

Croatie 1411

À Ludbreg, même situation, le vin devient du sang au moment de la consécration par un prêtre incrédule. La relique du miracle (le linge de l'autel) est transportée à Rome. En 1513, le pape Léon X publie une bulle autorisant la vénération de cette relique, qu'il a souvent portée lui-même en procession dans les rues de Rome. Elle fut par la suite restituée à la Croatie.

Italie 1535

À Asti, au moment de la fraction du pain, du sang frais apparaît sur le bord de l'hostie. Quelques mois après cet événement, le pape Paul III accorde l'indulgence plénière aux pèlerins qui visiteraient l'église du miracle.

Italie 1560

À Morrovalle, à la suite d'un incendie, une grande hostie consacrée contenue dans un ciboire est miraculeusement retrouvée intacte. Le pape Pie IV jugera l'événement au-dessus de toute cause naturelle et en autorisera le culte avec la proclamation d'une bulle pontificale.

Il est évident que la papauté a joué un rôle important dans la reconnaissance officielle de ces phénomènes surnaturels et, par là, s'est trouvé renforcée la croyance en la transsubstantiation. Ce dogme n'en reste pas moins absolument incompatible avec la révélation biblique, cela à plusieurs titres :

- Il est introuvable dans les paroles du Seigneur et des apôtres.
- Les prodiges qui semblent le confirmer n'ont rien de commun avec les miracles des récits bibliques. Leur caractère est proprement occulte.

– Tout cela entraîne les fidèles dans des comportements superstitieux et idolâtres, en particulier sur les lieux de pèlerinage où se sont produits ces phénomènes étranges.

Surtout, les miracles eucharistiques donnent à voir les prêtres de l'Église de Rome comme étant revêtus d'un pouvoir sacré, que ne possède pas le commun des fidèles : celui d'obtenir, lors du rite de consécration, la transformation du pain et du vin en corps et sang du Christ. C'est la magie de la transsubstantiation.

Le lecteur pensera peut-être que tout cela relève d'un passé catholique maintenant révolu. En réalité, le sujet reste bien d'actualité. C'est ce que nous désirons faire ressortir en ajoutant ce dernier récit :

Argentine 1996

À Buenos Aires, à l'issue d'une messe, une femme vient avertir le prêtre qu'elle avait trouvé une hostie au fond de l'église. Celui-ci met l'hostie souillée dans un récipient d'eau, qu'il place dans le tabernacle de la chapelle du Saint-Sacrement. Quelques jours après, il constate que l'hostie est devenue une substance sanglante. Il en informe son évêque Mgr Jorge Bergoglio (futur pape François). L'affaire est gardée secrète, puis, en 1999, Mgr Bergoglio fait prélever un échantillon de la substance sanglante pour le soumettre, à New-York, à une analyse scientifique, mais sans en préciser la provenance. Le docteur Zugiba, spécialiste en cardiologie, déclare que la substance analysée est un fragment de cœur vivant et que le sang contient de l'ADN humain.

Il est difficile de contester l'authenticité de ces faits et donc la réalité du phénomène surnaturel. Toutefois, la grande question reste celle de l'origine de ces phénomènes, car tout ce qui relève du surnaturel ne provient pas obligatoirement de Dieu. Nous savons que la Bible parle de « toutes sortes de miracles, de signes et de prodiges mensongers » (2 Thessaloniciens 2:9).

Remarquons que les cultes à Jésus-hostie, à la Vierge et aux saints, ainsi que la croyance en l'existence d'un purgatoire sont introuvables dans les Écritures et ont été inconnus des chrétiens des premiers siècles. Une quantité impressionnante de faits miraculeux leur ont été associés et n'ont ainsi cessé d'alimenter la foi et la ferveur populaires des fidèles catholiques. C'est là tout ce qui caractérise l'Église des papes et qui la différencie de l'Église de Jésus-Christ, fondée sur l'obéissance aux Écritures.

Conclusion

« Buvez-en tous »

Historiquement, la messe trouve son origine dans le culte chrétien de la première Église. Avec le temps, elle est devenue une cérémonie religieuse spécifique au romanisme. Elle est le lieu et le moment où apparaît le plus clairement la distinction entre le clergé et les fidèles. Ce n'est pas seulement dans le "pouvoir" sacramentel du prêtre qu'apparaît cette différence, c'est aussi dans le fait que seul le célébrant peut communier à la coupe.

Cette pratique, qui s'était répandue au XII^e siècle, a été fixée officiellement au concile de Constance. Il y est prescrit que le sacrement de l'eucharistie doit être reçu...

...par les célébrants sous les deux espèces, et **par les laïcs sous l'espèce du pain seulement**, puisqu'on doit très fermement croire et qu'on ne peut douter que le corps et le sang entiers du Christ soient vraiment contenus aussi bien sous l'espèce du pain que sous l'espèce du vin. (Session XIII, juin 1415)

Au XVI^e siècle, aux croyants qui réclament un rétablissement de la pratique des origines, Rome répond :

Si quelqu'un dit que, en raison d'un commandement de Dieu ou par nécessité pour le salut, tous et chacun des chrétiens doivent recevoir les deux espèces du très saint sacrement de l'Eucharistie : **qu'il soit anathème**. (Concile de Trente, Session XXI, canon n°1)

Pourtant, nous lisons bien dans l'évangile de Matthieu :

[Jésus] prit ensuite une coupe ; et après avoir rendu grâces, il la leur donna, en disant : **Buvez-en tous**. (Matthieu 26:27)

N'est-ce pas là un commandement divin?

Depuis le concile Vatican II, il est permis de prendre la communion « sous les deux espèces » dans certaines circonstances exceptionnelles et avec l'accord de la hiérarchie. Mais la très grande majorité des catholiques est toujours privée de la coupe lors de la messe.

De la messe des papes au repas du Seigneur?

Au terme de cette brève étude historique, nous pouvons nous faire une idée de l'énorme écart qui sépare le repas du Seigneur de la messe des papes.

Est-il possible de voir un jour Rome se réformer dans ce domaine ? Nous pensons que non, ou alors, Rome ne serait plus Rome.

En effet, en de nombreuses occasions dans le passé, il lui a été donné de se détourner de ses mauvaises voies, principalement à l'époque du grand mouvement suscité par les croyants désireux de revenir aux Écritures. Pour ces derniers, la réponse de la puissante institution romaine a été l'anathème et les persécutions, l'opposition frontale aux sociétés bibliques missionnaires. Quel mal avaient fait ces croyants fidèles ? Ils avaient abandonné la messe des papes et restauré le repas du Seigneur.

Au cours du XX^e siècle, à la suite du concile Vatican II, nous voyons se manifester un mouvement de renouveau concernant la lecture de la Bible. Toutefois, les textes du nouveau *Catéchisme* que nous avons cités montrent clairement que rien de fondamental n'a été entrepris pour réformer la messe.

On comprend que, pour l'Église catholique, renoncer à son sacerdoce ministériel reviendrait à se renier, à reconnaître les erreurs séculaires de la papauté.

C'est pourquoi, à tous ceux qui désirent obéir aux commandements de leur Sauveur et Maître, Jésus dit aujourd'hui, comme autrefois face aux pharisiens attachés à leurs traditions :

Laissez-les: ce sont des aveugles qui conduisent des aveugles; si un aveugle conduit un aveugle, ils tomberont tous deux dans une fosse. (Matthieu 15:14)

Au lecteur catholique

Le magistère de Rome enseigne que Jésus est réellement présent dans l'hostie consacrée, et que l'on peut l'adorer en présence du Saint-Sacrement.

Jésus, de son côté, déclare :

Celui qui a mes commandements **et qui les garde**, c'est celui qui m'aime ; et celui qui m'aime sera aimé de mon Père, je l'aimerai, et je me ferai connaître à lui. [...] Si quelqu'un m'aime, il gardera

ma parole, et mon Père l'aimera ; nous viendrons à lui, et **nous ferons notre demeure chez lui**. (Jean 14:21, 23)

Par le Saint-Esprit, le Père et le Fils viennent faire leur habitation dans le cœur du croyant. Cette réalité spirituelle, enseignée par Jésus, contredit et annule la doctrine romaine de la présence réelle dans le Saint-Sacrement. En effet, si Christ habite réellement en nous, pourquoi devrions-nous lui rendre un culte d'adoration devant un ostensoir ou devant le tabernacle ? Cela, ni Jésus ni ses apôtres ne l'ont enseigné. Alors...

Que croire?

– La Bible : Elle est la parole de Dieu.

Qui croire?

– Jésus-Christ : Il est la Parole faite chair (Jean 1:14) et c'est Lui le Chef de l'Église (Éphésiens 1:22).

Table des matières

Introduction	3
« Ceci est mon corps ceci est mon sang. »	
De la présence réelle au culte de Jésus-hostie	
Origine	
Adoration du Saint-Sacrement	
Les congrès eucharistiques	
Le sacrifice de la messe	
Un sacrifice unique et définitif	
Le sacerdoce de tous les rachetés	13
Du mémorial au cérémonial	
L'autel	
Les ornements liturgiques	18
La magie de la transsubstantiation	19
Italie 1228	
Italie 1230	19
Espagne 1300	19
Allemagne 1330	
Allemagne 1383	
Pays-Bas 1400	
Croatie 1411	
Italie 1535	
Italie 1560	
Argentine 1996	
Conclusion	
« Buvez-en tous »	
De la messe des papes au repas du Seigneur ?	
Au lecteur catholique	23

La messe est le rite religieux essentiel du catholicisme. Dans l'opinion publique, être catholique signifie avant tout "aller à la messe".

« *Ceci est mon corps... ceci est mon sang* » : Ces paroles de Jésus représentent le point de départ de toute la réflexion que nous proposons dans la présente étude.

À travers le regard historique que nous voulons porter sur la messe catholique, nous chercherons à comprendre comment ces paroles ont été interprétées durant les premiers siècles de l'Église, et comment, à partir du Moyen Âge, le Magistère de Rome les a utilisées pour établir le rite actuel de la messe.

Centre de Recherches, d'Information et d'Entraide
CRIE BP 82121 F-68060 MULHOUSE CEDEX 2

Un catalogue d'autres publications disponibles est envoyé sur simple demande